



Conditions générales

xx - Réservation

Les réservations écrites, téléphoniques, ou par email impliquent votre adhésion aux conditions générales. Un devis ne vaut commande qu'après retour accepté de la part du client et confirmation de la part de Voyages Stevic.

Le programme définitif doit être communiqué à l'avance avec horaire précis de départ, lieu de rendez-vous, nombre exact de passagers, déroulement détaillé du circuit et des horaires, points particuliers, noms et coordonnées avec un numéro de téléphone du ou des responsables, et d'une manière générale tout élément nécessaire à la bonne mise en œuvre du transport.

xx- Inscription

Lorsque le déclarant ou la déclarante inscrit d'autres participants au transport, il ou elle répond de leurs obligations contractuelles (en particulier le paiement du prix du transport) à l'égale des siennes et engage sa responsabilité où celle de son entreprise.

xx- Prestations

Nos prestations découlent de la description du transport selon l'accord par écrit et le devis.

Les souhaits particuliers ne deviennent un élément du contrat que s'ils ont été confirmés par écrit et sans réserve de notre part.

Sont inclus dans le prix du devis

La TVA 7.7% sur le territoire Suisse
Un chauffeur professionnel
Les péages routiers

Ne sont pas inclus dans le prix du devis

Les frais de parking éventuelle pour le Car en Suisse comme dans l'UE.
Les frais de repas pour le chauffeur sont à la charge du client ou en supplément de Fr 30.- sur l'offre.
Les frais de repas sont comptés pour une disposition sur la journée complète ou en disposition soirée.
Pour les voyages de un ou plusieurs jours, l'hôtel et l'hébergement pour le chauffeur est à la charge du client (demi pension) durant tout le séjour et le circuit.

xx- Genève Aéroport

Les frais de stationnement au parking pour les cars et minicar introduit par GVA en 2019, n'est pas inclus dans le prix des transferts, et sera facturé séparément en fonction du temps d'attente. (sauf avis contraire mentionnée dans notre devis)

Facturation selon les tarifs en vigueur appliquée par GVA.

Bus Fr 20.- la demi-heure - Minibus Fr 15.- la demi-heure.

Les frais de parking sont uniquement pour la arrivées et l'attente des clients.

Pas de frais de parking pour la dépose rapide.

Zurich Aéroport ou Berne facturation également selon les tarifs en vigueur.

Afin de limiter les frais de parking pour l'attente, nous utilisons l'application de GVA pour le suivie des Vol commerciaux. L'entrée du véhicule sur le parking cars se fait après l'atterrissage de votre avion. Il est important de nous communiquer le numéro du vol pour l'arrivée et le départ pour chaque réservation de transfert ainsi qu'un numéro de téléphone de contact.

xx- Conditions de paiement / Facturation

Facture envoi par email via bexio.com

Facture envoi postale (majoration de Fr 2.-)

Paiement comptant contre quittance / facture

Paiement par carte de crédit avec système sécurisé PayPal. (frais / majoration de 4%)

Le paiement doit être réglé avant le départ ou le jour même en espèce avant le départ.

Paiement à 30 jours sur demande (uniquement pour clients réguliers et entreprises partenaires)

Des frais de rappels peuvent être perçus dès la seconde relance d'un montant de Fr 20.-

xx- Paiement depuis l'étranger

Pour tous les paiements hors Suisse depuis l'UE ou les USA ou autres pays, merci de donner les consignes claires à votre banque, pour que le montant total indiqué sur le devis ou la facture soit viré, sans les éventuelles frais de change ou les frais partagés.

xx - Annulation

Si vous annuler votre réservation, des frais de dossier peuvent être facturés et seront calculés comme suite.

7 à 14 jours avant le départ	10% du prix du transport
1 à 7 jours avant le départ	20% du prix du transport
Le jour même du départ	50% du prix du transport

xx - Notre annulation de transport

Si le transport ne pouvait avoir lieu pour des raisons de force majeure, le montant payé serait intégralement remboursé. Toute indemnité de dédommagement étant exclue.

xx - Bagages

Nos autocars et minibus possèdent des coffres spacieux pour les emporter.

Toutefois, pour des raisons pratiques, il est nécessaire que chaque participant réduise au maximum la quantité de ses bagages, à savoir 1 valise et 1 bagage à mains par personne.

xx - Nettoyages et dégradations

Un nettoyage normal du véhicule est compris dans le prix du devis.

Toutefois nous nous réservons le droit d'exiger des frais supplémentaires de réparations ou de remplacement du matériel mis à disposition, pour le nettoyage des chewing-gums ou des liquides renversés sur les sièges et d'éventuels dégâts à l'intérieur comme à l'extérieur du véhicule.

xx - Interdictions

Il est strictement interdit de fumer dans les véhicules

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les véhicules

Les alcools et le pic-nique à l'intérieur sont autorisés uniquement sur demande

xx - Café / Minérales

Un frigo et une machine à café sont à disposition dans nos autocars.

Non inclus dans le prix du transport (bouteilles d'eau minérales Fr 1.- / café 2.- / soda et autres Fr 2.-)

xx - Vol / perte

Voyages Stevic n'est pas engagé en cas de vol ou perte d'effet personnel, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule durant l'ensemble du transport.

xx - Remarque

En cas de problème d'accès avec l'un de nos autocars ou minibus aux endroits indiqués sur votre programme, nous déclinons toute responsabilité.

xx - Amplitude

Si vous avez l'intention ou vous pensez dépasser l'heure de retour indiquée auparavant dans le programme, nous vous prions de nous en informer 24 heures avant le départ. S'il en résulte d'une relève de chauffeur due au dépassement de l'amplitude légale selon l'ORT, des frais seront perçus en supplément pour le deuxième chauffeur. Dans le cas contraire, le chauffeur respectera le programme mentionné et confirmé au préalable.

xx - Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire à disposition peut être facturé en surplus du montant du devis comme suite.

Autocar	Fr 90.- par heure entamé
Mini Bus	Fr 80.- par heure entamé
Mini Van	Fr 70.- par heure entamé
Limousine	Fr 60.- par heure entamé

xx - Législation

Le respect de la sécurité et la législation sur les transports est prioritaire.